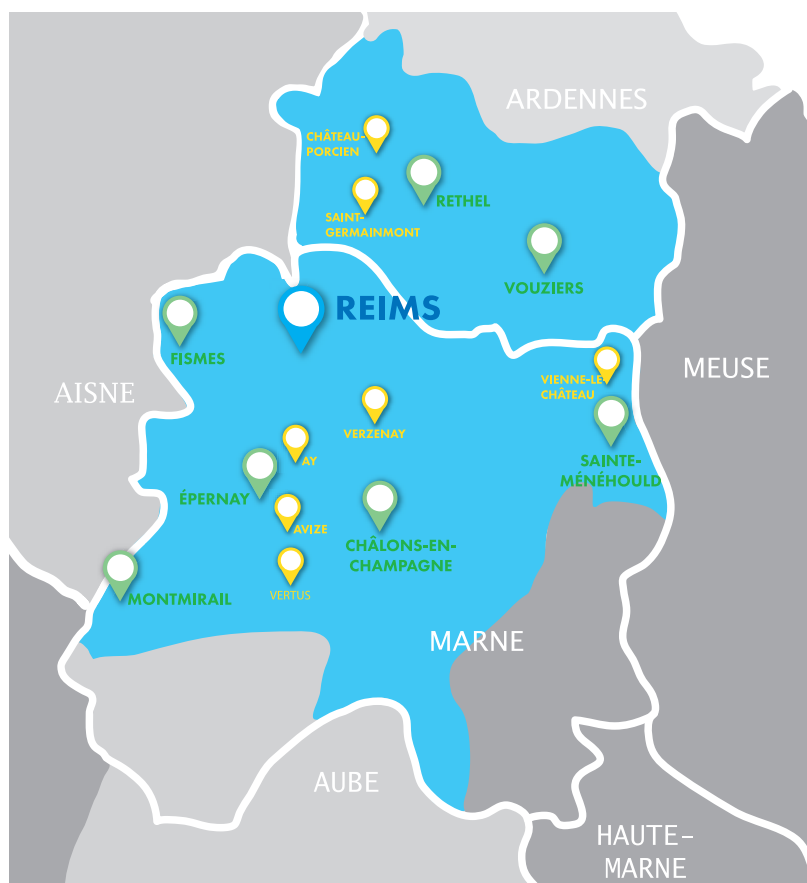


GROUPEMENT HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE
CHAMPAGNE

SPASER

Schéma de Promotion des Achats Socialement
et Écologiquement Responsables





ÉDITO

Dans un contexte où les enjeux sociaux et environnementaux deviennent centraux (cf encart), le Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne (GHUC) souhaite affirmer son engagement en faveur d'une commande publique responsable, durable et engagée.

À travers son Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), le GHUC inscrit l'achat public comme un levier stratégique pour accompagner la transition écologique, sociale et économique de notre territoire.

En 2024 c'est plus de 310 millions d'euros d'achats qui ont été dépensés par les établissements du GHUC, à ce titre ce SPASER, qui couvre la période 2025-2029, constitue un véritable levier de transformation. Il s'articule autour de quatre axes majeurs qui se déclinent en objectifs et actions concrètes :

Axe 1 – Environnemental : pour un achat public écologiquement et économiquement responsable : il s'agit de limiter notre empreinte environnementale et de promouvoir l'économie circulaire.

Axe 2 – Social : pour un achat public socialement et économiquement responsable : parce que chaque acte d'achat peut favoriser l'inclusion et soutenir l'emploi local, nous intensifions nos efforts en matière d'insertion, de soutien à l'Economie sociale et solidaire et de respect des droits fondamentaux.

Axe 3 – Développer et piloter nos relations avec nos fournisseurs : notre responsabilité s'étend au-delà du contrat. En construisant une relation durable et équilibrée avec nos partenaires économiques, nous renforçons la qualité, l'innovation et la réactivité au bénéfice de nos patients.

Axe 4 – Gouvernance et qualité : la montée en compétence des équipes, l'amélioration continue des processus et la mesure des résultats sont au cœur de nos préoccupations.

Ce document stratégique doit permettre de conjuguer performance économique, équité sociale et préservation de l'environnement. Il s'inscrit dans un mouvement collectif au sein du GHUC, mobilisant la fonction achat mutualisée, les prescripteurs, les directions avec pour objectif de faire évoluer nos pratiques.

► **Un contexte réglementaire en mutation :**

- *Loi Egalim du 30 octobre 2018 relative notamment à l'approvisionnement de produits de qualité locaux ou issus de l'agriculture biologique*
- *Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire*
- *Loi AGECE du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et pour le développement de l'économie circulaire*
- *Loi LOM DU 24 décembre 2019 relative au verdissement du Parc automobile*
- *Loi du 22 août 2021 « Climat et résilience » portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets*
- *Loi du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte qui étend les SPASER aux établissements de santé*



LES VALEURS de la Direction de achats

► **Quelle est notre mission ?**

Contribuer à la performance globale du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne en assurant des achats responsables, compétitifs et alignés avec les besoins internes, dans une démarche éthique et durable.

► **Quelles sont nos valeurs fondamentales ?**

Nous intégrons les enjeux de développement durable dans nos choix, en privilégiant les fournisseurs responsables et en minimisant l'impact environnemental de nos achats.

Nous sommes au service des utilisateurs. À l'écoute de leurs besoins, nous recherchons en permanence les solutions les plus adaptées et innovantes.

Nous construisons des relations équilibrées et de confiance avec nos fournisseurs. Le dialogue, la transparence et le respect mutuel sont les piliers de ces partenariats.

Chaque membre du service achats s'engage à incarner ces valeurs au quotidien, pour garantir une fonction achat responsable, performante et alignée avec le projet d'établissement du CHU de Reims et ceux des établissements partie.



AXE 1

ENVIRONNEMENTAL

Nos engagements pour un achat public écologiquement et économiquement responsable :

► Réduire les impacts environnementaux de nos achats



ACTIONS



INDICATEURS



OBJECTIFS CIBLES 2029



Systematiser l'intégration de considérations environnementales dans nos procédures



% de procédure de passation de marché avec considération environnementale



100 %



Promouvoir l'économie circulaire



Nombre de marchés répondant aux obligations de reconditionnement, recyclage et réutilisation



15 % par an



Intégrer des plans de progrès environnementaux



Nombre de procédures intégrant des plans de progrès environnementaux



15 % par an

► Accompagner la transition écologique du secteur du BTP



Accompagner la transition écologique du secteur du BTP



100 % des marchés en bâtiment neuf intègrent une considération environnementale relative au contenu énergie et climat (classe énergie supérieure)



100 %





AXE 2

SOCIAL

Nos engagements pour un achat public socialement et économiquement responsable :

► Veiller au respect des droits de l'Homme



Inviter nos fournisseurs notifiés à signer le document engagements éthiques



% de fournisseurs notifiés signataires du document engagements éthiques



70 %

► Intégrer des considérations sociales dans nos marchés publics



Favoriser l'insertion et l'inclusion



% de procédure de passation de marché avec considération sociale



30 %



Nombre d'heures d'insertion dans les marchés

Montant des achats réalisés auprès du secteur adapté et protégé.



32000 heures



Mettre en place une convention avec les facilitateurs



Atteinte en 2025

► Favoriser l'insertion économique et sociale des entreprises du territoire



Favoriser les procédures avec allotissement géographique



Nombre de procédures avec allotissement géographique



15 % par an





AXE 3

FOURNISSEUR

Nos engagements pour développer et piloter nos relations avec nos fournisseurs :

► Adopter des pratiques responsables envers nos fournisseurs



Obtenir la labellisation RFAR pour le CHU de Reims



Obtention de la labellisation



Atteinte 2026



Réaliser des enquêtes de satisfaction fournisseurs



Diffusion de l'enquête a minima tous les deux ans



2 enquêtes réalisées



Étendre le délai entre la notification d'attribution d'un marché et la date de démarrage de son exécution



Nombre de procédures avec au minimum 1 mois entre la date de notification et la date de démarrage du marché.



70 %



Développer le sourcing et augmenter le nombre de visite fournisseurs



Nombre de rencontres réalisées et/ou nombre de visites annuelles aux fournisseurs réalisées



1 rencontre et 1 visite minimum par an et par acheteur



Organiser un salon inversé



Nombre de participants et analyse des réponses au questionnaire de satisfaction



Organiser un salon avant 2029



Réaliser l'évaluation des fournisseurs



Une fois par an, chaque filière réalisera l'évaluation des fournisseurs qui ont reçu une fiche de non conformité (Formulaire interne) et de ces 3 principaux fournisseurs.



Réaliser un suivi pour les fournisseurs ayant obtenu une note inférieure à 12





AXE 4

GOVERNANCE ET QUALITÉ

Nos engagements de gouvernance et qualité :

► Renforcer la qualité et la communication



Écrire et diffuser nos processus achats



Nombre de processus achats publiés



100 %



Renforcer la formation continue de nos acheteurs et référents achats



% d'acheteurs et de référents achats bénéficiaires
de formations-informations métier



Minimum 1 formation-information par an par acheteur / référent achat



Mesurer l'adéquation entre la réponse apportée par le service achat et les besoins



Analyse des réponses au questionnaire Forms



1 enquête de satisfaction globale



Structurer l'identification et le traitement des difficultés rencontrées par les utilisateurs



Synthèse des réclamations par nature et analyse Forms « Suivi exécution
des marchés GHUC »



Mesurer et proposer des plans d'actions



Organiser des conférences sur la fonction achats



Nombre de conférences par an
Nombre de participants sensibilisés (dont directions)



1 conférence minimum



Mesurer le délai laissé aux établissements parties pour le recensement de leurs besoins.



Nombre de jours entre la date de début de recensement et la date de fin de recensement



Minimum 30 jours

► **Assurer un pilotage et un suivi du SPASER**



S'engager à réaliser un bilan de suivi annuel de l'exécution du SPASER



Réalisation d'un bilan de suivi annuel



100 %



merci

REMERCIEMENTS

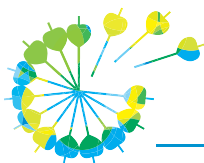
Nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'élaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) de notre territoire.

Nos remerciements vont tout d'abord aux acheteurs pour leur implication dans la conduite du projet.

Nous tenons à saluer la participation active des établissements parties lors des différentes phases de concertation, dont les retours ont permis d'enrichir ce schéma.

Enfin, nous remercions les autres directions, pôles du CHU de REIMS pour leur accompagnement et leur confiance. Ce travail collectif illustre la dynamique de coopération nécessaire pour assurer un développement harmonieux et durable de nos achats.

Nous espérons poursuivre cette collaboration fructueuse dans les prochaines étapes de mise en œuvre.



GROUPEMENT HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE
CHAMPAGNE
